

# NOTICE D'ÉVALUATION DES INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT

Pour la rédaction de la notice, il convient de tenir compte du contenu minimal défini au point **A.** et du formulaire visé au point **B.**

**A. L'article D.67, § 3 de la partie décrétable du Livre Ier du Code de l'environnement prévoit ce qui suit :**

« § 3. La notice d'évaluation des incidences comporte au minimum les informations suivantes :

- une description du projet comportant des informations relatives à son site, à sa conception et à ses dimensions ;
- les données nécessaires pour identifier et évaluer les effets principaux que le projet est susceptible d'avoir sur l'environnement ;
- une description des mesures envisagées pour éviter et réduire les effets négatifs importants et, si possible, pour y remédier ;
- une esquisse des principales solutions de substitution qui ont été examinées par le demandeur et une indication des principales raisons [du choix de ce dernier]<sup>(1)</sup>, eu égard aux effets sur l'environnement ;
- un résumé non technique des points mentionnés ci-dessus.

[Lorsque le projet concerne une installation ou une activité reprise sur la liste visée à l'annexe 3 du décret du 5 décembre 2008 relatif à la gestion des sols, la description du projet visée au 1<sup>o</sup> comporte en tout cas :

- des renseignements généraux et notamment les données éventuelles relatives au terrain concerné reprises dans la banque de données de l'état des sols visée à l'article 10 du décret relatif à la gestion des sols et les valeurs applicables, en ce compris les concentrations de fond au sens du même décret ;
- un historique du site et, le cas échéant, de l'exploitation en cours ;
- des renseignements géologiques, hydrologiques et hydrogéologiques. »

# NOTICE D'ÉVALUATION DES INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT

## **B. L'annexe VI de la partie réglementaire du Livre Ier du Code de l'environnement prévoit ce qui suit :**

Forme et contenu minimum de la notice I d'évaluation des incidences sur l'environnement visés à l'article 67, paragraphe 1er, de la partie décrétable.

### 1. Demandeur

Nom : .....

Prénom : .....

Qualité : .....

Adresse : .....  
(Rue, avenue, boulevard, place... préciser)

Numéro : ..... Boîte : .....

Code Postal : ..... Commune : .....

Pays : .....

Numéro de téléphone : .....

Numéro de fax : .....

E-Mail : .....

Date de la demande : .....

### 2. Présentation du projet

- Pour chacune des phases, décrire le projet selon les aménagements et constructions prévus en indiquant les principales caractéristiques de ceux-ci (superficie, dimensions, etc) ;
- Mention des divers travaux s'y attachant (déboisement, excavation, remblayage, etc...) ;
- Mention des modalités d'opération ou d'exploitation (procédés de fabrication, ateliers, stockage,...) ;
- Joindre tous les documents permettant de mieux cerner les caractéristiques du projet (croquis, vue en coupe, etc).

# NOTICE D'ÉVALUATION DES INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT

## 3. Situation existante de droit en aménagement du territoire, urbanisme et patrimoine

- Indiquer en surimpression sur le plan de secteur la destination et/ou périmètre du terrain.
- Indiquer la destination du terrain au plan communal d'aménagement (PCA).

-----

- Le terrain est-il situé :

- dans un lotissement non périmé?
  - OUI
  - NON
- dans un périmètre de protection et/ou inscrit sur une liste de sauvegarde ?
  - OUI
  - NON
- à proximité d'un centre ancien protégé, d'un bien immobilier classé, d'un site archéologique ?
  - OUI
  - NON
- dans un périmètre de protection visé par la loi du 12 juillet 1973 sur la conservation de la nature, modifiée notamment par le décret du 6 décembre 2001 relatif aux réserves naturelles ou forestières, sites Natura 2000?
  - OUI
  - NON
- à proximité d'un périmètre de protection visé par la loi du 12 juillet 1973 sur la conservation de la nature, modifiée notamment par le décret du 6 décembre 2001 relatif aux réserves naturelles ou forestières, sites Natura 2000?
  - OUI
  - NON

# NOTICE D'ÉVALUATION DES INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT

## 4. Description du site avant la mise en oeuvre du projet

- Relief du sol et pente du terrain naturel (inférieure à 6%, entre 6 et 15 %, supérieure à 15 %) :

.....

.....

- Nature du sol :

.....

.....

- Occupation du sol autre que les constructions existantes (friche, terrain vague, jardin, culture, prairie, forêt, lande, fagnes, zone humide...) :

.....

.....

.....

.....

- Présence de nappes phréatiques, de points de captage :

.....

.....

- Direction et points de rejets d'eau dans le réseau hydrographique des eaux de ruissellement :

.....

.....

- Cours d'eau, étangs, sources, captages éventuels :

.....

.....

- Évaluation sommaire de la qualité biologique du site :

.....

.....

.....

.....

.....

# NOTICE D'ÉVALUATION DES INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT

- Évaluation sommaire de la qualité du site Natura 2000, des réserves naturelles ou forestières :  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....
- Raccordement à une voirie équipée (route, égout, eau, électricité, gaz naturel, etc.) :  
.....  
.....
- Présence d'un site classé ou situé sur une liste de sauvegarde?
  - OUI
  - NON
- Présence d'un site archéologique?
  - OUI
  - NON
- Présence d'un site Natura 2000, réserves naturelles ou réserves forestières?
  - OUI
  - NON  
.....  
.....

# NOTICE D'ÉVALUATION DES INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT

## 5. Effets du projet sur l'environnement

a. Le projet donnera-t-il lieu à des rejets de gaz, de vapeur d'eau, de poussières ou d'aérosols?

- dans l'atmosphère :

OUI

NON

- indiquez en :

la nature : .....

.....

le débit : .....

.....

b. Le projet donnera-t-il lieu à des rejets liquides?

- dans les eaux de surface :

OUI

NON

- dans les égouts :

OUI

NON

- sur ou dans le sol :

OUI

NON

- indiquez en :

la nature (eaux de refroidissement, industrielles, pluviales, boues, etc.) :

.....

.....

le débit ou la quantité :

.....

Un plan indiquant le(s) point(s) de déversement dans les égouts ou dans les cours d'eau doit être joint au dossier.

# NOTICE D'ÉVALUATION DES INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT

c. Le projet supposera-t-il des captages ?

- en eau de surface :

lieu : .....

quantité : .....

- en eaux souterraines :

dénomination du point de captage : .....

quantité : .....

d. Description de la nature, de la quantité, du mode d'élimination et/ou de transport choisis pour les sous-produits et déchets produits par le projet envisagé.

.....  
.....

e. Le projet pourra-t-il provoquer des nuisances sonores pour le voisinage?

OUI

NON

- de quel type : .....

- de façon permanente ou épisodique : .....

f. Modes de transport prévus et les voies d'accès et de sortie :

- pour le transport de produits : .....

- pour le transport de personnes : .....

- localisation des zones de parking : .....

- localisation des pipe-line, s'il y en a : .....

g. Le projet portera-t-il atteinte à l'esthétique général du site?

OUI

NON

h. Le projet donnera-t-il lieu à des phénomènes d'érosion?

OUI

NON

# NOTICE D'ÉVALUATION DES INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT

i. Intégration au cadre bâti et non bâti : risques d'un effet de rupture dans le paysage naturel ou par rapport aux caractéristiques de l'habitat traditionnel de la région ou du quartier (densité excessive ou insuffisante, différences par rapport à l'implantation, l'orientation, le gabarit, la composition des façades, les matériaux et autres caractéristiques architecturales des constructions environnantes mentionnées au plan d'implantation).

i. ....  
.....  
.....  
.....  
.....

j. Compatibilité du projet avec les voisinages (présence d'une école, d'un hôpital, d'un site Natura 2000, d'une réserve naturelle, d'une réserve forestière, etc).

.....  
.....  
.....

k. Risques d'autres nuisances éventuelles ;

.....

l. Modification sensible du relief du sol. Dénivellation maximale par rapport au terrain naturel ;

.....  
.....

m. Boisement et/ou déboisement ;

.....

n. Nombre d'emplacements de parkings ;

.....

o. Impact sur la nature ;

.....

p. Construction ou aménagement de voirie ;

.....

q. Epuration individuelle.

.....



# NOTICE D'ÉVALUATION DES INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT

6. Justification des choix et de l'efficacité des mesures palliatives ou protectrices éventuelles ou de l'absence de ces mesures

.....

.....

.....

.....

7. Mesures prises en vue d'éviter ou de réduire les effets négatifs sur l'environnement

- les rejets dans l'atmosphère :  
.....  
.....
- les rejets dans les eaux :  
.....  
.....
- les déchets de production :  
.....  
.....
- les odeurs :  
.....  
.....
- le bruit :  
.....  
.....
- la circulation :  
.....  
.....
- impact sur le patrimoine naturel :  
.....  
.....

# NOTICE D'ÉVALUATION DES INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT

- l'impact paysager :

.....

.....

8. Une esquisse des principales solutions de substitution qui ont été examinées par le demandeur et une indication des principales raisons [du choix de ce dernier]<sup>(1)</sup>, eu égard aux effets sur l'environnement

.....

.....

.....

.....

.....

.....

9. un résumé non technique des points mentionnés ci-dessus

.....

.....

.....

.....

.....

.....